

L'Empire du Mali

Ornement (11 cm) Un visage masculin porte une coiffure tripartite : c'est un homme de haut rang social. La disproportion des bras dressés vers le ciel, les pouces tendus. Les manches richement brodées et les bracelets soulignent l'importance du geste : pouvoir et autorité. Les deux montants de cuivre rouge évoquent des armes, les fibres entrelacées à la base de l'objet rappellent la vannerie et le monde agricole.

La Grande Mosquée Djingareyber de Tombouctou a été construite à partir de 1325 sous l'empereur Mansa Moussa par un architecte andalou, Abu Ishaq Es Saheli, à qui l'empereur offrit 40 000 mitqals (200 kg) d'or pour la construction. C'est la plus grande mosquée de Tombouctou. Elle peut accueillir la prière du vendredi qui rassemble jusqu'à 12 000 fidèles. Elle a été réalisée entièrement en banco, elle est constituée de vingt-cinq files de piliers.



La charte du Mandé

Cette déclaration a été transmise par voie orale. Il n'en existerait pas de trace écrite. Celle-ci aurait été solennellement proclamée le jour de l'intronisation de Soundiata Keïta comme empereur du Mali à la fin de l'année 1222. La Charte qui est décrite ci-dessous provient des travaux de Wa Kamissoko, menés dans les années 1970.

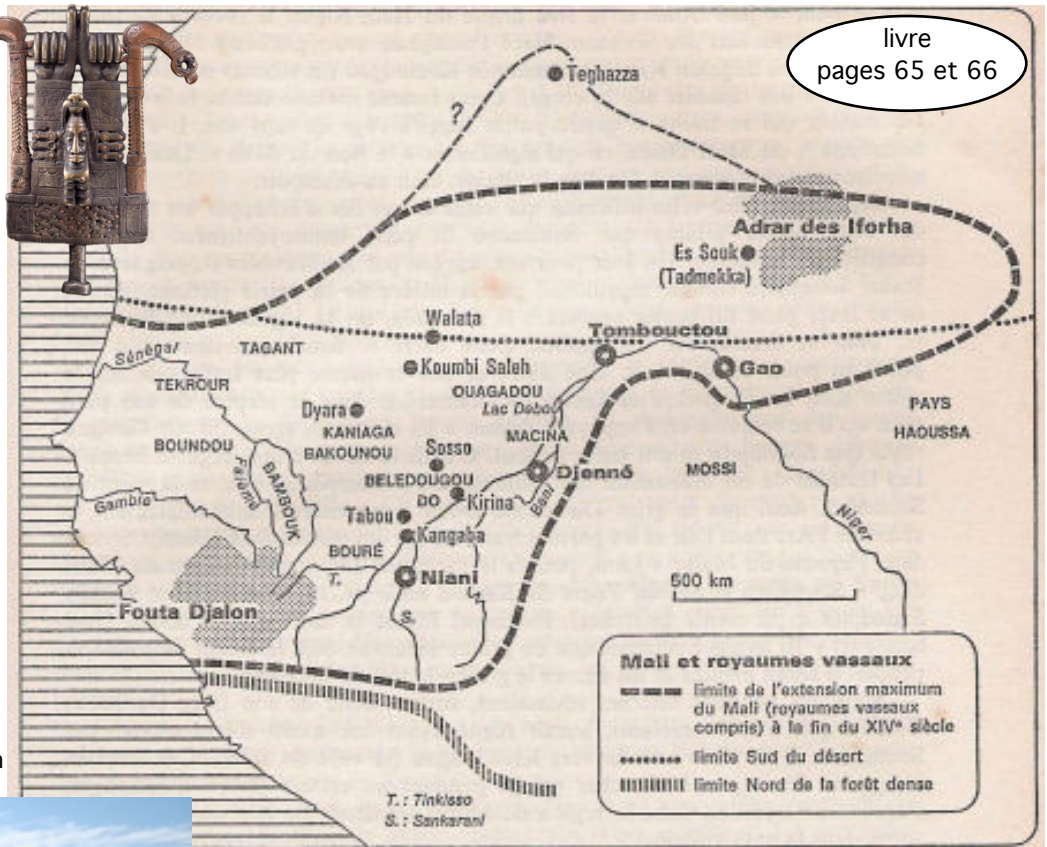
Les représentants du Mandé primitif et leurs alliés réunis en 1236 à Kouroukan Fougla [...] ont adopté la charte suivante pour régir la vie du grand ensemble Mandingue. Le Roi Naré Maghan Soundiata était entouré pour la circonstance à la tribune par 4 Chefs de Tribus :

- Siby Kamandjan Camara, le Roi des Camara non forgerons ;
- Fran Camara dit Tabon N'Gana Fran Camara, Chef des Rois Forgerons ;
- Fakoly Koroma ;
- Faouly Tounkara, le petit frère de Néma Moussa Tounkara.

☒ Article 1er :- La Société du grand Mandé est divisée en seize porteurs de carquois, cinq classes de marabouts, quatre classes de Myamakalas, une classe de serfs (esclaves -Mâfé môlu-). Chacun de ces groupes a une activité et un rôle spécifiques.

☒ Article 2 :- Les Nyamakalas se doivent de dire la vérité aux Chefs, d'être leurs conseillers et de défendre par le verbe les règles établies et l'ordre sur l'ensemble du royaume.

☒ Article 5 :- Chacun a le droit à la vie et à la préservation, de son intégrité physique. En conséquence, toute tentation d'enlever la vie à son prochain est punie de la peine de mort.



livre
pages 65 et 66

- 1 • Localise l'Empire du Mali et indique quel est son fondateur.
- 2 • D'où provient la richesse de cet empire ? (doc 3p 67)
- 3 • De quelle façon le mansa montre son importance ? (doc 4 page 67)
- 4 • Quelles œuvres montrent la puissance de la civilisation malienne ?
- 5 • Quels éléments de la charte montrent que le mansa est le roi des rois ?
- 6 • Quelle est la fonction des marabouts ? et celle des Myamakalas ?
- 7 • Quelle est la situation sociale des femmes ? et celle des esclaves ?
- 8 • Dans quels cas peut-on acquérir un bien ?

☒ Article 6 :- Pour gagner la bataille de la prospérité, il est institué le këngbèèn wolo (un mode de surveillance) pour lutter contre la paresse et l'oisiveté.

☒ Article 14 :- N'offensez jamais les femmes, nos mères.

☒ Article 15 :- Ne portez jamais la main sur une femme mariée avant d'avoir fait intervenir sans succès son mari.

☒ Article 17 :- Les Mensonges qui ont vécu 40 ans doivent être considérés comme des vérités.

☒ Article 18 :- Respectons le droit d'aïnesse.

☒ Article 20 :- Ne maltraitez pas les esclaves, accordez leur un jour de repos par semaine et faites en sorte qu'ils cessent le travail à des heures raisonnables. On est maître de l'esclave et non du sac qu'il porte.

☒ Article 21 :- Ne poursuivez pas de vos assiduités les épouses du Chef, du voisin, du marabout, du féticheur, de l'ami et de l'associé.

☒ Article 27 :- La jeune fille peut être donnée en mariage dès qu'elle est pubère sans détermination d'âge. Le choix de ses parents doit être suivi quelque soit le nombre des candidats.

☒ Article 31 :- Il y a cinq façons d'acquérir la propriété : l'achat, la donation, l'échange, le travail et la succession. Toute autre forme sans témoignage probant est équivoque.

☒ Article 36 :- Assouvir sa faim n'est pas du vol si on n'emporte rien dans son sac ou sa poche.

☒ Article 40 :- Respectez la parenté, le mariage et le voisinage.

☒ Article 41 :- Tuez votre ennemi, ne l'humiliez pas. ☒ Article 42 :- Dans les grandes assemblées, contentez-vous de vos légitimes représentants et tolérez-vous les uns les autres.

Pr. Youssouf Tata Cissé. <http://modibokeita.free.fr/histoire.html>